

REGLEMENT

JEU ANNIVERSAIRE

1. Société organisatrice

La société GITEM, SAS au capital variable, dont le siège social est situé au 18 rue Arthur Delobelle, 62223 ATHIES, enregistrée sous le numéro B 897 280 350 du RCS d'Arras, organise du 30 septembre au 17 octobre 2026, un jeu concours pour gagner 1 coffret cadeau Week-end gastronomique offert par Weekendes, et des places de cinéma pour le film La Maison de Nos Rêves au cinéma le 7 octobre 2026.

Le Jeu se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement du Jeu

En participant à ce Jeu, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Ce Jeu est ouvert à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Résider en France métropolitaine ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

La participation est personnelle et limitée à une seule participation.

Nul ne peut participer pour le compte d'une autre personne.

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation sera immédiatement exclue du Jeu sans pouvoir prétendre au bénéfice d'un lot. Les Participants autorisent la Société Organisatrice à faire toute vérification concernant leur identité, adresse et e-mail.

De manière générale, les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation déloyal ou tout comportement frauduleux qui ne serait pas conforme au présent règlement et qui nuirait au bon et normal fonctionnement du Jeu.

4. Déroulement du Jeu

Le Jeu est ouvert du 30 septembre au 17 octobre 2026 inclus, sans obligation d'achat. Il suffit de s'inscrire sur le site www.gitem.fr en complétant les coordonnées.

Le tirage au sort aura lieu le lundi 20 octobre 2026. Les gagnants seront avertis par mail. Ils seront également avertis par mail de la date de réception du lot, dans un délai d'un mois maximum après le tirage au sort.

La Société Organisatrice pourra annuler le Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs.

5. Dotations

1 un coffret cadeau Week-end gastronomique, dîner d'exception offert par Weekendes

Ce coffret inclut :

- 1 nuit avec petit-déjeuner pour 2 personnes en hôtel 4 à 5*
- Le dîner gastronomique
- Le coffret est valable pendant 18 mois

30 x2 places de cinéma pour le film La Maison de Nos Rêves au cinéma le 7 octobre 2026.

En cas de force majeure ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté, si besoin, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot par un lot de valeur équivalente. Offre limitée à un lot par personne (même nom, même prénom et/ou même adresse et/ou même adresse e-mail).

Le lot ne peut donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à leur remplacement ou leur échange contre d'autres biens ou services, pour quelque cause que ce soit. La dotation est nominative et ne pourra être attribuée à une autre personne que le gagnant.

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le présent Jeu si des circonstances indépendantes de leur volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

7. Règlement

Le présent règlement est disponible sur simple demande écrite adressée pendant la période d'ouverture du Jeu et jusqu'au 16/10/2026 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du Jeu : JEU ANNIVERSAIRE GITEM – 18, rue Arthur Delobelle – 62223 ATHIES ou par mail à contact-client@gitem.fr

8. Loi « Informatique et Libertés »

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi informatique et libertés ») telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation des traitements et du droit de disposer du sort de vos données après votre décès. La demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à : GITEM – 18, rue Arthur Delobelle – 62223 ATHIES ou par mail à contact-client@gitem.fr

Vous disposez également d'un droit de saisir l'Autorité compétente en matière de protection des données personnelles (CNIL). Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Dans le respect du RGPD, nous vous informons conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement à la Société Organisatrice et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.